

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE**  
ET D'APICULTURE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

---

---

**XVI<sup>e</sup> Volume.**  
**N<sup>o</sup> 4. — Avril 1895.**

---

---

**EXTRAITS DU RÉGLEMENT**

ART. 1. — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

---

**SENLIS**  
IMPRIMERIE TH. NOUVIAN  
place de l'Hôtel-de-Ville.

1895

### MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Brulé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruïet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonnoux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild.

### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

### BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*. — M. Cossin, *secrétaire*. — M. Jassemijn, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. — M. Macret, *secrétaire-général*.

### BUREAU GÉNÉRAL

*Président* : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Brochon, Morel et Vantroys. — *Secrétaire-Général* : M. Delamotte. — *Secrétaire-Général-Adjoint* : M. Lebrasseur. — *Secrétaire* : M. Lestocart. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules). — *Trésorier-Adjoint* : M. Noché. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Cavaillier. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlet.

### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Pecquet, Vaudier, Testard, Deslandes fils, Pillois, Salot, Bordier, Delmont, Leroux, Chéret, Arrachard.

### JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

### BUREAUX DES SECTIONS

**BETZ.** — *Président* : M. Roblin. *Vice-Présid.* : M. Desjardins. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Hennebicq.  
**CREIL.** — *Président* : M. Pauquet. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Lachasseigne. *Délégués* : MM. Coutard père et Richard-Mallet.  
**CREPY-EN-VALOIS.** — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Petit. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice-Secrétaire* : M. Gannier. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Choron.  
**GOUVIEUX** (Sous-Section). — *Président* : M. Cusse. *Vice Présidents* : MM. Bessin père et Chapon. *Secrétaire* : M. Sylvain Berger. *Délégués* : MM. Bassier et Bex.  
**LA CHAPELLE-EN-SERVAL.** — *Présid.* : M. Savignac. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.  
**NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.** — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Delépine. *Secrétaire* : M. Grélez père. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Bellot.  
**PONT-SAINTE-MAXENCE.** — *Président* : M. *Vice-Présid.* : M. *Secrétaire* : M. *V.-Sec.* : M. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

## CONCOURS ANNÉE 1895

DIMANCHE 16 JUIN 1895

Dans le local de la Société, place du Parvois-Notre-Dame,

### Concours de Fleurs, Fruits et Légumes, Exposition de Roses en pots et en fleurs coupées.

A ce Concours ne seront admis que les Membres de la Société.

Le Jury sera désigné par la Société, dans son assemblée générale de juin, et entrera en fonctions le jour du Concours à midi.

Les portes seront ouvertes au public de une heure à six heures du soir.

Une médaille d'or de 2<sup>e</sup> classe, des médailles de vermeil et d'argent seront mises à la disposition du Jury.

Un second Concours aura lieu à l'automne prochain, vers le mois de Novembre.

## VISITES DE JARDINS

L'année 1895 ne comportant pas d'Exposition générale, des Visites de Jardins pourront avoir lieu chez les Sociétaires en faisant la demande.

Cette demande devra être adressée à M. Delamotte, secrétaire-général, au plus tard le 1<sup>er</sup> Mai prochain.

Des médailles d'argent, et s'il y a lieu, de vermeil, seront mises à la disposition de la Commission des Visites.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Secrétaire-Général.

XVI<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 4. — AVRIL 1895.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 7 AVRIL 1895.

PRÉSIDENTE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté.

Est présenté :

M. HUGUIN (Hubert), garçon jardinier à Chamant, par MM. Pillois et Arrachard.

Sont admis :

M. BOUFFET (Gustave), pharmacien à Verberie.

MM. COUPPÉ (Ernest) et DEBIRE (Auguste), garçons jardiniers à Chamant.

Sont déposés sur le bureau :

1° Les programmes des Expositions de la Société nationale, 22 au 28 mai; — Dammartin, 17 au 21 août; — Saint-Germain-en-Laye, 8 au 11 septembre, et Amsterdam, 1895.

2° *La Revue horticole et viticole de la Gironde.*

3° Une circulaire du journal *le Cidre et le Poiré.*

4° *L'illustration horticole*, directeur M. Linden.

5° Les catalogues de MM. Anatole Cordonnier, à Bailleul; — Massicot, à Angers; — Lasne-Faucque, à Beauvais; — Lallier, à Neuilly-sur-Seine; — Hermetot, à Angers; — Forgeot et Cie, à Angers; — Emile Acker, Paris; — Delahaye, Paris.

M. le Président annonce les nouvelles pertes douloureuses éprouvées par la Société depuis notre dernière réunion. Quatre de nos collègues les plus anciens, membres dévoués de la Société, sont décédés.

La Société envoie aux familles de M. Henry Turquet, de M<sup>me</sup> veuve Jules Turquet, de M<sup>lle</sup> Picquery et de M. Vaniekaut, ses sentiments de condoléance.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration, constatant la nomination de MM. Brochon, Morel et Lebrasseur, assistés de M. le Président et du Secrétaire-Général, pour examiner le devis des travaux à faire à la maison du Professeur, est approuvé à l'unanimité.

M. Thirion donne connaissance des dégustations faites en mars. Le résultat est inséré au Bulletin.

M. Brochon, vice-président, remercie, au nom de l'Association philotechnique, dont il est le président, la Société d'horticulture, qui, lors des conférences populaires, lui a offert, par l'entremise de M. Lozet, divers objets d'économie domestique, entr'autres un très joli lot de Pommes Reinettes et Calville et deux pots de Fleurs.

M. le Président rappelle que M. Lozet, plusieurs fois déjà, s'est mis à la disposition de l'Association pour conférences ou leçons horticoles, et que c'est avec plaisir qu'il se tient toujours à sa disposition.

M. le Président fait lecture de quelques articles des Sociétés correspondantes, et la séance est levée après le tirage de la Tombola.

---

#### Apports en séance :

M. MAUFRAS, à Saint-Firmin : Roses, Œillets, Violettes, Hélioïtrophe. — *Mention très honorable.*

M. CHÉRET : Pommes Reinettes Canada. — *Mention honorable.*

---

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

### Section de Creil.

SÉANCE DU 11 AVRIL 1895, A VILLERS-SAINT-PAUL.

PRÉSIDENTE DE M. PAUQUET.

La séance est ouverte à deux heures et demie, à la Mairie de Villers.

M. le Maire souhaite la bienvenue au Bureau de la Section creilloise, et présente à l'assemblée MM. Pauquet, président; Coquatrix, Pichon, vice-présidents; Thuillot, sous-secrétaire, et Lozet, professeur.

M. le Président remercie et donne la parole à M. Lozet.

Les jardins de M. Lhironnelle, Lachassaigne et Pichon, sont visités par la nombreuse assistance, qui suit avec la plus grande attention les démonstrations pratiques du Professeur, sur la taille, sur différents arbres, dans ces divers jardins.

Remarqué dans l'assistance : MM. Chaillier, instituteur, avec un grand nombre d'élèves; Lhironnelle, Notaire, Lenoir, Chambrelant, Richard-Mallet, Fourcroy, Lachassaigne, Moulin aîné, Moulin jeune, Vandedrève, Mauger, etc., etc.

Sont présentés pour faire partie de la Société, par MM. Pichon et Lachassaigne : MM. MAUGER (Edouard) et FOURCROY (Alphonse), propriétaires à Villers.

A cinq heures et demie, la séance est levée.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1895. — PRÉSIDENTE DE M. PAUQUET.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

MM. Pichon et Coquatrix sont excusés.

A l'ouverture, sont présents : MM. Pauquet, A. Thuillot, E. Thuillot, Richard-Mallet, Lachassaigne, Notaire, Lefèvre,

instituteur de Nogent-les-Vierges; Gouas, Daverdin, Grison-Poncelet.

M. Lozet développe le sujet suivant : le Greffage.

La Section décide que la réunion du deuxième jeudi de mai aura lieu à la mairie de Gouvieux, le 9 mai, à deux heures et demie.

Sont définitivement admis : MM. MAUGER et FOURCROY, présentés à Villers-Saint-Paul.

Le tirage de la tombola a lieu, et la séance est levée à quatre heures.

### Section de Crépy-en-Valois.

RÉUNION DU 14 AVRIL 1895.

La séance est ouverte à deux heures de relevée, sous la présidence de M. Legros.

Sont présents : MM. Legros (de Crépy), Vincent, Lafontaine, Pillan, Lebon, Bretonne, Dandrieux, Gacongne, Ducro (de Crépy), Descotes, Montiers, Ducrocq (du Plessis), et Francolin.

M. Lozet, professeur, a fait diverses expériences pratiques au jardin de l'Instituteur.

La Commission spéciale a ensuite statué sur l'apport suivant et lui a attribué une *mention honorable* :

Apport de M. VINCENT, de Crépy : Un lot d'Anémones variées.

Séance levée à trois heures et demie, après le tirage de la tombola.

### Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 31 MARS 1895.

Étaient présents au bureau : MM. Valadon, président; Delépine, vice-président; Grélez, secrétaire; Garnotel, membre.

La séance a été ouverte par la lecture du procès verbal de la dernière réunion; le procès-verbal a été adopté.

Ensuite la parole a été donnée à M. Lozet, qui a développé avec clarté le sujet de la leçon : Caractères qui différencient les arbres à fruits à noyau des arbres à fruits à pépins.

La Commission des apports a attribué trois points et une *mention très honorable* à un lot de légumes-primeur réclamé par M. GARNOTEL, maraicher à Nanteuil.

Le tirage de la Tombola ordinaire termina la séance, qui a été levée à trois heures un quart.

---

## DÉGUSTATIONS

### *Erratum.*

21 Février. — Lire BELLE DES ABRÈS.

3 Mars.

POMME LINNEOUS PIPPIN (OU BELLE FLEUR JAUNE). — Fruit gros, peau jaune lisse, chair jaunâtre, très tendre, assez sucrée, acidulée; s'annonce comme devant devenir cotonneuse, si on la conservait plus longtemps.

49 Mars.

DOYENNÉ PERRAUT (OU DOYENNÉ DE MONTJEAN), récolté par M. Pecquet à l'Hôpital. — Gros fruit, peau jaune d'or, complètement recouverte de rouille; chair blanc jaunâtre, sableuse, compacte, tendre, bien juteuse, sucrée et légèrement astringente; commençait à blettir au cœur.

6 Avril.

POIRE CHARLES COGNÉE, fruit unique donné par un jeune sujet sur cognassier. — Fruit de belle grosseur; chair un peu cassante, juteuse, sucrée, assez relevée; commençait à blettir au cœur.

## CULTURE FORCÉE

### des plantes à fleurs (1),

Par M. L. MAUFROY, de Ferrières.

(Suite).

---

#### MUGUET

Le Muguet de culture forcée est aussi, à Paris, l'objet d'un commerce important; à voir aux étalages des fleuristes, en décembre, ces superbes potées de quinze à vingt grappes de fleurs chacune, on a peine à reconnaître l'humble Muguet des bois.

Ils proviennent à l'état de griffes exclusivement de la Hollande et de l'Allemagne. Les essais qui ont été souvent faits en France pour arriver à les cultiver, en vue du forçage, n'ont jamais donné de bien bons résultats.

Dès leur arrivée, les griffes sont taillées à environ 8 centimètres du col pour les premières saisons; pour les suivantes, on les tiendra un peu plus courtes. Soit qu'on veuille les forcer en pots ou en pleine terre en serre, on les réunira par petites poignées de quinze à vingt griffes, dans lesquelles on intercalera un peu de vieux sphagnum ou de terre légère, en ayant bien soin de ne pas couvrir l'extrémité des têtes: on ligature ou on les met en pots, et ils restent enterrés sous un châssis à froid jusqu'à ce qu'on les emploie. Les plus belles fleurs se reconnaissent à l'avance à la grosseur inusitée des griffes, qui sont presque rondes; on peut en faire un choix à part, si l'on veut avoir quelques belles saisons spéciales. Le forçage ne commence guère que vers la fin de novembre: plus tôt, il donne des résultats incertains.

---

(1) Voir les Bulletins de Novembre et Décembre 1894, et Janvier et Mars 1895

La serre à forcer le Muguet doit être basse, bien exposée et éclairée. Mais, à moins d'en faire l'objet d'un commerce spécial, une serre à multiplication doit suffire.

Qu'il soit dit une fois pour toutes que, dans cette culture, une chaleur de fond de + 28 à 30 degrés centigrades est indispensable. Mais cependant, pour les dernières saisons, elle doit être beaucoup moins forte. La serre doit être tenue très humide; c'est, en somme, le cas de toute serre à multiplication.

Les pots ou poignées de Muguet, préparés comme il a été dit plus haut, sont enterrés dans la sciure de bois dans les châssis de la serre et arrosés abondamment, pas cependant au point que la décomposition s'y mette, ce qui arrive quelquefois si les arrosages sont donnés sans motifs. L'extrémité des griffes ne doit pas être couverte par la sciure de bois, mais par 5 ou 6 centimètres de mousse que l'on tient humide en ayant soin de l'ôter chaque fois que l'on arrosera. L'eau employée doit nécessairement être à la température de la serre. Dès que les pousses atteignent quelques centimètres de hauteur (6 à 7), on retire les poignées ou les pots de Muguet pour mettre les unes dans de petites caisses garnies de sciure, et les autres sur une tablette de serre, où se fera la floraison.

Des seringages, de temps à autre, rendent les plantes plus fermes. L'endroit de la serre où les Muguets fleurissent doit, pendant les rayons solaires trop chauds, être ombré avec quelques claies légères, mais sans intercepter la lumière. Quand arrive la fin de février, les Muguets qui, jusque-là, étaient fleuris sans feuilles, commencent à en être pourvus abondamment, au point que, quelquefois, il est utile d'en supprimer une partie, afin de dégager les fleurs.

(A suivre.)

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

*Bouturage des plantes grasses.* — En général, le bouturage des plantes grasses ne doit s'opérer qu'au printemps, avril, mai, ou en été, très peu en automne, encore moins en hiver. Deux considérations capitales sont à observer : 1° la cicatrisation de la plaie; 2° l'administration des arrosements. Certains genres de la famille des Cactées, tels que *Epiphyllum*, *Opuntia*, *Rhipsalis* se bouturent en séparant de la plante, à l'endroit de leur naissance, au point d'insertion sur la tige, les rameaux ou articles charnus de ces plantes; d'autres, comme les *Echinocactus*, *Echinopsis* et *Mamillaria*, développent parfois des bourgeons au pied ou sur les aréoles de leur tige; ceux-ci sont bouturés en les sectionnant avec un canif; mais lorsque l'on se trouve dans l'obligation de couper sur toute leur épaisseur des *Cercus*, *Mélocacus*, il faut avoir soin d'opérer dextrement de manière à produire une plaie bien lisse, exempte d'aspérité. Si la première opération est mal réussie, il est facile d'égaliser la coupe après.

Il est compréhensible que si l'on voulait de suite empoter ces boutures, elles seraient sujettes à périr, autant par l'humidité contenue dans le sol que par celle que produit la masse juteuse et fraîche de la plaie; c'est pour cela que l'on a imaginé de laisser sécher à l'air la coupe jusqu'à ce qu'elle soit complètement cicatrisée. Lorsque les boutures sont préparées comme il est dit plus haut, on les dispose sur une planche, à l'endroit le plus sec de la serre, exposées à la vive lumière, de manière à provoquer le plus vite possible la cicatrisation totale. Le temps pris par cette opération est plus ou moins court; il varie de trois à quinze jours.

Lorsque les boutures se trouvent en état d'être empotées, on les plante en godets petits, proportionnés à leur circonférence, dans un sol de bruyère mélangé à des débris calcaires

ou du sable, voire même des scories; un bon drainage est nécessaire. On tient ces pots en serre de 40° à 45° 5, sur une table, et le plus près possible du vitrage. Il ne faut jamais beaucoup arroser les boutures de plantes grasses, elles trouvent assez de nourriture dans le tissu de leurs tiges. Il est facile à comprendre qu'un arrosage mal ordonné peut être la cause de leur perte; en tout cas, et quelle que soit la saison dans laquelle on procède, il faut mouiller parcimonieusement; la réussite peut être un peu plus longue, mais elle sera aussi beaucoup plus sûre.

(Le Jardin).

RIGAUX.

\*  
\* \*

*La Cloque du Pêcher.* — Depuis quinze ans, je préserve de la cloque, les pêchers confiés à mes soins, par un procédé très simple et peu coûteux. Dès que les jeunes pousses du pêcher ont atteint cinq ou huit centimètres de longueur, vers la fin avril ou commencement mai, alors même qu'il n'y aurait encore aucun commencement de maladie, muni d'un soufflet, comme ceux dont on se sert pour souffler la vigne, et d'une quantité variable de soufre, selon le plus ou moins d'arbres à traiter, j'administre aux jeunes pousses un bon soufrage, en ayant soin de procéder dès le matin par un temps clair et beau. Au commencement de juin, c'est-à-dire lorsque l'ébourgeonnement et le premier palissage sont faits, je recommence la même opération et tout est dit.

Ce procédé qui m'a été recommandé et indiqué par M. le marquis Trédicini de Saint-Séverin, lorsque j'étais à son service, m'a toujours réussi. Pour pouvoir juger de l'efficacité du soufre contre la cloque, j'ai laissé plusieurs fois des pêchers sans les soufrer, pas une seule fois la cloque n'a manqué de venir y exercer ses ravages, tandis que les pêchers traités au soufre en ont toujours été indemnes.

J. CACHAT.

(Journal de la Société d'horticulture pratique du Rhône.)

\*  
\* \*

*Résistance au froid des Cyclamens de Perse.* — J'avais entendu dire à notre compétent collègue, M. Henri Guichard, que ces jolies plantes demandaient simplement l'abri d'un châssis; mais jusqu'où cela pouvait il aller? c'est ce que j'ignorais. Eh bien, en 1894, au moment des gelées si fortes que nous avons eues au commencement de janvier, j'avais dans un mauvais coffre simplement posé sur le sol et couvert d'un mauvais châssis, auquel même il manquait une vitre, quatre Cyclamens. Les glaces m'ayant empêché d'aller à ma campagne, je croyais mes plantes gelées; jugez de mon étonnement de les retrouver vivantes; je ne dis pas qu'elles n'aient pas un peu souffert, mais elles ont vaillamment supporté, avec une couverture absolument insuffisante, au moins douze degrés au-dessous de zéro. G. RENAULT.

(Annales de la Société nantaise d'horticulture).

\*  
\* \*

*Courge baleine.* — Nous avons successivement cultivé le Potiron jaune de Paris, la Courge longue de Barbarie, la Musquée de Marseille, de Naples, de Valparaiso, le Giraumon ou Turban, les Pâtissons variés ou Artichauts de Jérusalem, etc., etc. Nous avons cultivé toutes ces espèces et variétés, nous avons mangé des unes et des autres, et savons par conséquent à quoi nous en tenir sur chacune d'elles.

Eh bien! nous n'avons pas trouvé de Courges à chair plus fine que celle de la Courge baleine. Cela nous donne l'explication pourquoi dans les concours et expositions horticoles que nous avons visités en septembre et octobre 1894, où la culture maraîchère était représentée, nous avons dans presque toutes les collections remarqué de beaux et gros fruits de Courge baleine. C'est même rare que dans la culture maraîchère une variété nouvelle soit aussi vite répandue, car la Courge baleine est connue depuis à peine deux ou trois ans. Il faut que les cultivateurs y aient reconnu de bonnes qualités.

Dans la Courge baleine les fruits sont de forme allongée, ventrus, amincis à chaque extrémité, et principalement du côté de l'attache; la peau est d'un vert grisâtre uni; la chair est pleine, d'un beau jaune orangé et d'excellente qualité. Sa conservation est de très longue durée.

La citrouille de Touraine, si on lui donne beaucoup d'engrais, et dans le courant de l'été de copieux arrosages, il n'est pas rare de voir des fruits atteindre de 60 à 70 kilog. Sans arriver à la même grosseur, avec les Courges baleine on peut obtenir des fruits ayant parfois un mètre de long, et d'un poids de 35 à 40 kilog. Si le volume est moindre que celui de la citrouille de Touraine, on a une chair plus fine, délicate et de beaucoup meilleure. Sa culture est comme celle de toutes les autres.

J. NICOLAS.

(Bulletin de la Société d'horticulture d'Epernay.)

\*  
\* \*

*Pincement des branches de prolongement du poirier, du pommier, du prunier et de l'abricotier*, par J. BEAUMON. — En général, on ne pince le prolongement des branches charpentières du poirier que pour assurer leur équilibre; on laisse à la taille d'hiver le soin de les rabattre, de telle manière que leur base de se dégarnisse point, et que tous leurs yeux laissés en dessous du terminal se développent en dards, ce qui serait l'idéal, ou en rameaux à bois, ce qui a lieu dans la majorité des cas.

Eh bien, cette manière de tailler l'hiver les prolongements est très défectueuse.

Depuis longtemps, je ne les taille plus à cette époque; je me sers du pincement pour assurer leur équilibre, pour faciliter la mère à fruits, et je m'en trouve bien: les résultats que j'ai obtenus de cette manière d'opérer sont concluants.

Je pince tous les bourgeons des prolongements aussitôt qu'ils ont atteint 15 à 25 cent. de longueur moyenne, suivant leur force, puis je coupe sur les yeux stipulaires les bourgeons

que ce pincement fait développer, sauf le terminal, que je pince comme son précédent à 15 ou 20 millim. du pincement antérieur, très souvent les yeux stipulaires se développent en dards à fruits de la même manière.

Ces pincements successifs, pendant le cours de la végétation, semblent avoir pour but de vieillir les rameaux de l'arbre qui y est soumis, chacun paraissant être le résultat d'un cycle de végétation.

Il va sans dire qu'avec cette manière j'établis un équilibre parfait entre les branches de mes arbres non taillés l'hiver, lors même qu'elles arrivent au sommet du mur pour les espaliers: en ce cas, je les courbe horizontalement et les laisse se développer les uns sur les autres en une seule ligne tout en haut du mur ou du treillage.

Malgré l'allongement rapide des branches charpentières par ce procédé, il ne manque pas de couronnes sur toute leur étendue, et les boutons à fruits comme sur les arbres livrés à eux-mêmes, se forment très près des branches mères.

J'opère le pincement des rameaux fruitiers d'après le même principe, après avoir pincé au-dessus de 3 ou 4 feuilles; au deuxième pincement, je ne laisse que deux forts bourgeons que je coupe à leur point d'attache, sur les yeux stipulaires; si ces derniers se développent, je recoupe encore au point d'attache. Il est rare, à moins que sur les arbres infertiles ou très vigoureux, qu'à ces yeux stipulaires, il ne naisse pas de boutons à fruits.

Je traite de même le prunier, le pommier et l'abricotier avec autant de succès.

Toutefois, il importe que ces pincements soient toujours pratiqués quand les bourgeons sont encore herbacés, les arbres deviennent très vigoureux par le fait que je ne leur enlève qu'une faible quantité de production foliacée, et que dans un temps bien moindre, ils couvrent une surface plus grande, tout en étant plus fertiles que par le procédé ordinaire.

(Bulletin de la Société artésienne d'horticulture).

*Engrais pour poiriers* — Quelques-uns des poiriers exclusivement dressés par M. Alfred Pecqueux, jardinier chez M. Touron, à Roupy (Aisne), sous des formes variées, sont véritablement de petits chefs-d'œuvre de régularité et de production abondante.

Il est vrai que grâce à la nature du sol, aux soins intelligents dont ils sont l'objet et à la judicieuse adaptation des variétés, la vigueur en est exceptionnelle.

Comme à l'aspect de ces beaux arbres, on comprend combien la taille est utile pour les contenir dans les limites restreintes du potager, sans jamais sacrifier leur fertilité; au contraire, en obtenant des fruits plus beaux, plus gros, sinon meilleurs.

Mais le vrai secret de l'abondante fructification et de la puissante végétation que nous avons observées à Roupy, sur les arbres fruitiers, nous allons vous le livrer tout entier.

Il consiste dans l'emploi d'un engrais bien composé.

En voici la formule :

Terreau .....	400 kilog.
Superphosphate de chaux...	50 —
Chlorure de potassium.....	20 —
	-----
Total.....	470 kilog.

Ce mélange est répandu tous les ans au pied des arbres fruitiers, à raison de 250 grammes par mètre superficiel, qu'occupent les racines.

Cet épandage a lieu en hiver; mais, au printemps, M. Pecqueux ajoute treute grammes de nitrate de soude par mètre carré.

L'effet produit sur les variétés délicates comme le *Beurré Clairgeau*, est merveilleux : il tient du prodige.

Là, dans ces conditions, se montrent très vigoureuses des variétés naturellement très faibles comme *Van mons Léon Leclerc* et *l'Orpheline d'Enghien*, qui donnent sous l'influence

de l'engrais des pousses de plus d'un mètre cinquante, au lieu de se brûler et de mourir.

(*Bulletin de la Société d'horticulture de Picardie*).

---

## NOUVELLES EXPÉRIENCES PRATIQUES D'APICULTURE

Par GEORGES de LAYENS (1).

---

### UTILITÉ DES FEUILLES DE CIRE GAUFRÉE

D'après les expériences précédentes où l'on voit qu'il est avantageux de faire construire complètement des rayons sans cire gaufrée, les apiculteurs débutants pourraient supposer que les feuilles de cire gaufrée ne seront plus dorénavant d'aucune utilité, puisque les abeilles peuvent construire de la cire économiquement. Il n'en est rien cependant, car nous avons supposé dans l'exemple précédent que l'apiculteur avait en réserve un nombre suffisant de rayons construits; mais pour faire rapidement construire de nouveaux rayons, indépendamment des rayons amorcés, la cire gaufrée sera toujours très utile; je vais le montrer par un exemple.

Supposons deux colonies que l'on agrandit au printemps, l'une à l'aide de cadres simplement amorcés par quelques bandes de vieux rayons collés sous la traverse supérieure des cadres; l'autre avec des cadres contenant des feuilles de cire gaufrée. A la fin de la saison on aura obtenu le résultat suivant :

Première ruche agrandie à l'aide de cadres amorcés :

4° Les abeilles auront construit beaucoup trop de rayons de mâles, de là une ponte de mâles trop abondante et par suite une perte de miel ;

---

(1) Voir les Bulletins d'Août, Octobre, Novembre et Décembre 1894, Janvier et Mars 1895.

2° Les abeilles n'auront pas eu le temps, avant la grande récolte, de construire assez de rayons pour emmagasiner tout le miel; de là perte d'une partie de la récolte faute de place;

3° Les abeilles, au moment de la grande récolte, n'ayant pas assez de place faute d'un nombre suffisant de rayons, rempliront de miel toutes les cellules libres; de là arrêt dans la ponte et très souvent les abeilles essaieront naturellement, ce que l'on désire éviter avant tout afin d'obtenir le plus de miel possible.

Deuxième ruche agrandie à l'aide de cadres contenant des feuilles de cire gaufrée :

1° Les abeilles auront construit beaucoup de cellules d'ouvrières sur les feuilles gaufrées, de là peu de mâles;

2° Les abeilles construiront très rapidement sur les feuilles gaufrées; elles auront ainsi, au moins en partie, pendant la grande récolte, l'espace nécessaire pour emmagasiner leur miel.

Les rayons gaufrés seront donc toujours de la plus grande utilité mais coûteront beaucoup moins qu'auparavant, l'apiculteur n'ayant plus à déboursier que le prix de fabrication, et le fabricant y gagnera aussi, parce qu'il en vendra beaucoup plus.

#### CONCLUSIONS

Donc, en résumé :

Pour obtenir en même temps, peu d'essaims, le maximum de miel et de la cire nouvelle, il faut une grande ruche horizontale pouvant contenir à la fois assez de rayons pour que la ponte de la reine ne puisse être arrêtée faute de place, assez de rayons pour emmagasiner tout le miel récolté, et enfin des cadres vides pour permettre aux jeunes abeilles de construire de nouveaux rayons à l'époque qu'elles choisiront de préférence pour s'occuper de ce travail.

(A suivre.)

## Leçons d'Horticulture.

MAI 1895.

### Opérations de la Taille en vert.

<i>Senlis :</i>	Dimanche 5, à l'issue de la séance.
<i>Gouvieux :</i>	Jeudi 9, à 2 h. 1/2, à la mairie.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 12, à 2 heures, à l'école des garçons.
<i>Betz :</i>	Jeudi 16, à 2 h. 1/2, à la mairie.
<i>La Chapelle :</i>	Dimanche 19, à 2 heures, à la mairie.
<i>Barbery :</i>	Jeudi 23, à 10 heures, à la mairie.
<i>Rully :</i>	Jeudi 23, à 2 h. 1/2, chez M. Bernard.
<i>Pont-Ste-Maxence .</i>	Dimanche 26, à 10 heures, à la mairie.
<i>Creil :</i>	Dimanche 26, à 2 h. 1/2, à la mairie.
<i>Nanteuil :</i>	Jeudi 30, à 2 heures, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois . . . . .	2 fr. 50	6 fois de suite. . .	40 fr.
3 fois de suite. . .	6 »»	12 fois de suite. . .	18 »»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société vient de décider que M. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens d'industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.